

Marché

Les panèteries prennent la relève

EXIT LES APPELLATIONS « TERMINAUX DE CUISSON » et « points chauds » ! Désormais, la Fédération des Entrepreneurs de la Boulangerie (FEB) souhaite les appeler « panèteries ». Une manière de « mieux refléter la nature de leur activité actuelle, qui se situe de plus en plus à la croisée de l'alimentation et de la restauration et qui est en lien avec leurs racines historiques. » La signification première du mot « panèterie » désignait en effet les endroits souvent situés à côté des réfectoires, où était entreposé le pain avant d'être distribué. Rappelons-le, il s'agit là d'établissements qui vendent du pain mais ne le fabriquent pas (sur place). ❖